



ASSEMBLEE GENERALE - 26 MAI 2014

Elle s'est tenue à la Maison de Quartier de Fin d'Oise, 25 avenue Galliéni, à partir de 20h45.

Présents :

Barbara Cavanna, Cécile Demathieu, Florence Gohin-Carni, Corinne Idier, Sonia Laurendeau, Philippe Mercier, Elodie Mongé-Dalicious, Karine Pierre, Karine Terrien, Estelle Vandeputte, Christophe Xavier

Personnes représentées :

Carine Bergère est représentée par Karine Terrien et Claire Bonnaille par Philippe Mercier

1 – Rapports moral et financier 2013

Rapport moral :

Notre association a pour but de rassembler les parents d'élèves de Conflans, de défendre la laïcité et de promouvoir un service public de l'éducation, gratuit et de qualité pour tous.

Comme chaque année l'Alpec a participé aux diverses réunions concernant le scolaire :

- dans les écoles maternelles et primaires, par le biais de ses représentants de parents aux conseils d'écoles ;
- dans le collège Montaigne, nous avons participé aux conseils d'administration et diverses commissions ;
- aux réunions en mairie avec l'élue aux affaires scolaires;
- au Comité de Pilotage sur les rythmes scolaires, aux réunions de parents et de la Ligue de l'Enseignement
- aux rendez-vous avec l'inspectrice de l'éducation nationale Mme BOUCHER ;
- en aidant les équipes enseignantes dans les activités de bibliothèque, pour les sorties scolaires ou pour la préparation de la kermesse ;
- en étant représentée à la caisse des écoles (2 administrateurs parents sur 6) ; la caisse des écoles finance les fournitures scolaires et les sorties des classes à l'aide d'une enveloppe budgétaire allouée par la mairie. Pensez à cotiser et à venir à l'AG de la caisse des écoles.

Nous avons eu un passage difficile à la rentrée 2013 suite aux contraintes personnelles de notre présidente qui a eu beaucoup moins de temps à consacrer à l'Alpec, en conséquence :

- nous n'avons pas participé au forum des associations,
- repli temporaire de l'association sur le Primaire et sur le Collège Montaigne uniquement,
- mise en place de référents pour prendre en charge par partie des activités jusque-là assumées par la présidente.

► Bilan des effectifs de l'association

ANNÉE SCOLAIRE	COTISATIONS	CANDIDATURES PRÉSENTÉES
2008-2009	34	52
2009-2010	51	78 (70 en primaire et 8 en secondaire)
2010-2011	61	90 (69 en primaire et 21 en secondaire)
2011-2012	68	96 (73 en primaire et 23 en secondaire)
2012-2013	78	91 (63 en primaire et 28 en secondaire)
2013-2014	37	67 (50 en primaire et 14 en secondaire CA & commissions +3 en conseils de classe)

► Elections des parents d'élèves :



Elections des représentants de parents d'élèves

au Conseil d'Ecole et Conseil d'Administration

Année scolaire 2013-2014

Ecole ou Etablissement	Nb sieges à pourvoir	Participation	% voix ALPEC	Nb sieges ALPEC
Croix Blanche	8			4
Henri Dunant	15	39.85%	39.13%	6
Grandes Terres élémentaire	8	34.62%	52.34%	4
Le Confluent	11	38.24%	29.13%	3
Paul Bert	9	44.48%	52.21%	5
Gaston Rousset	14	36.51%	32.97%	5
Montaigne	7	25.28%	54.96%	4
Total % des sieges obtenus	72			31 43.1%

Rapport moral adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Les dépenses sont beaucoup moins importantes en raison du repli temporaire de l'Alpec sur le Primaire et sur le collège Montaigne uniquement ; ce qui a réduit les frais de tirages.

Rapport adopté à l'unanimité : voir ci-dessous



Association Laique des Parents d'Elevés
de Conflans Sainte-Honorine

ASSEMBLEE GENERALE DU 26/05/2014
RAPPORT FINANCIER 2013

Comptes arrêtés au 31/12/2013

Rubriques	Débit		Crédit
Adhésions	0.00		630.00
Dons et divers	80.00		0.00
Fournitures	96.58		0.00
Tirages	517.26		0.00
Frais postaux	0.00		0.00
Subvention municipale			1 200.00
Assurances	186.54		0.00
Intérêts livret d'épargne	0.00		0.00
Frais bancaire	13.80		0.00
Sous-total	894.18		1 830.00
Résultat	935.82		
Total général	1 830.00		1 830.00

	ACTIF		PASSIF
Banque	1 026.94	Capitaux	152.89
Caisse	61.77	Résultat	935.82
Livret d'épargne	0.00		
Total	1 088.71		1 088.71

Approuvé à
l'unanimité
en AG du
26/05/14

2 – Elections au CA 2014

Etaient élus administrateurs en 2013 :

- Cécile Demathieu
- Sonia Laurendeau
- Philippe Mercier
- Karine Terrien
- Estelle Vandeputte

Sont élus administrateurs en 2014 :

- Barbara Cavanna
- Cécile Demathieu
- Florence Gohin-Carni
- Sonia Laurendeau
- Philippe Mercier
- Karine Terrien
- Estelle Vandeputte
- Christophe Xavier

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Bureau 2014 élu parmi les administrateurs :

- Présidente et référente primaire : Estelle Vandeputte
- Présidente Adjointe : Barbara Cavanna
- Secrétaire : Cécile Demathieu
- Trésorier et référent élections : Philippe Mercier
- Référente secondaire : Florence Gohin-Carni

3 – Montant de la cotisation annuelle

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale décide sur proposition du CA de maintenir :

- la cotisation annuelle à 10 €,
- la cotisation réduite à 5 €,
- la possibilité de faire un don d'un montant libre.

Montant de la cotisation annuelle adopté à l'unanimité.

4 – La réforme du temps scolaire en primaire

Rappel de l'historique du Comité de pilotage et des différentes réunions de 2013 et début 2014 : cf. les différents CR échangés par mails dans l'année.

Notre association poursuit sa participation au Comité de Pilotage « Rythmes scolaires » avec la nouvelle mairie. En mai, 2 réunions ont eu lieu (5 et 26 mai). L'emploi du temps suivant a été retenu :

Maternelle					
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enseignement	8h30- 11h30	8h30- 11h30	8h30- 11h30	8h30- 11h30	8h30- 11h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30		11h30-13h30	11h30-13h30
Enseignement	13h30 -15h45	13h30 -15h45		13h30 -15h45	13h30 -15h45
NAP	15h45- 16h30	15h45- 16h30		15h45- 16h30	15h45- 16h30
Total journée	5h15	5h15	3h	5h15	5h15

Elémentaire Chennevières, Croix Blanche, Basses Roches					
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enseignement	8h30 - 11h30	8h30- 11h30	8h30- 12h	8h30- 11h30	8h30- 11h30
Pause méridienne	11h30- 13h30	11h30- 13h30		11h30- 13h30	11h30- 13h30
Enseignement	13h30- 15h15	13h30- 16h		13h30- 15h15	13h30- 16h
NAP	15h15- 16h30			15h15- 16h30	
Total journée	4h45	5h30	3h30	4h45	5h30

Elémentaire Paul Bert, Gaston Rousset, Plateau du Moulin, Grandes Terres					
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enseignement	8h30- 11h30	8h30 - 11h30	8h30- 12h	8h30- 11h30	8h30 - 11h30
Pause méridienne	11h30- 13h30	11h30- 13h30		11h30- 13h30	11h30- 13h30
Enseignement	13h30- 16h	13h30- 15h15		13h30- 16h	13h30- 15h15
NAP		15h15- 16h30			15h15- 16h30
Total journée	5h30	4h45	3h30	5h30	4h45

La Mairie annonce que la garderie gratuite sera mise en place pour "effacer" le décalage des heures de sorties Maternelle / Elémentaire soit jusqu'à 16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi; pour le mercredi une garderie gratuite est prévue de 11h30 à 12h30 pour la maternelle et de 12h00 à 12h30 en élémentaire.

Les NAP seront réalisées, dans la mesure du possible, dans les salles polyvalentes (salle info, bibliothèque, salle commune, ...) en Elémentaire et dans les salles de classe en Maternelle à défaut de salles polyvalentes : des conventions de mise à dispo des locaux seront établies entre scolaire et périscolaire.

Des animateurs sont en formation qualifiante de 70h pour l'encadrement des enfants ; en Maternelle, l'encadrement sera réalisé par l'ATSEM de la classe accompagnée d'un animateur.

Dans chaque école, des activités seront proposées par cycles de 6 semaines. Ce sont les enfants qui choisiront leurs activités. La Municipalité prévoit la mise en place de 10 à 20 activités différentes sur l'ensemble des écoles.

Dans les dossiers d'inscription habituels concernant le périscolaire (cantine et garderie), un chapitre va être ajouté pour les NAP : les parents devront indiquer si, pour l'année scolaire, ils ne souhaitent pas que leurs enfants suivent les NAP (par défaut les enfants sont inscrits aux NAP).

D'autre part, les Groupes de Suivi (élus, scolaires, périscolaires, parents) seront relancés et se réuniront régulièrement dans chaque groupe scolaire, avec l'objectif principal de recenser ce qui fonctionne bien et ce qui pose problème, afin d'améliorer le dispositif mis en place. Un Comité de Suivi, auquel les associations/fédérations de parents sont conviées, sera réuni pour faire la synthèse des observations sur l'ensemble de la ville.

Il reste à établir le Projet Educatif Territorial (PEdT) avant la fin de l'année scolaire. L'objectif du PEdT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit donc permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant les activités scolaires et en complémentarité avec les services de l'Education Nationale.

Le calendrier annoncé est le suivant :

- rédaction du PEdT par la Mairie aidée de la Ligue de l'Enseignement : grandes lignes et particularités locales des différents groupes scolaires avec rencontres des directeurs,
- soumission du projet aux enseignants et aux représentants de parents vers le 20 juin,
- retour des remarques et observations vers le 27 juin,
- présentation du texte finalisé en réunion de synthèse le 3 juillet.

5 – Le secondaire

Les représentants de parents dans le secondaire participent au Conseil d'Administration d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL) et aux différentes Commissions qui en émanent : cela représente beaucoup de réunions dès 17 h en semaine.

Seuls les parents élus titulaires ou suppléants au CA peuvent siéger dans toutes ces réunions : il convient donc de faire attention à l'ordonnancement de la liste avec en partie haute des personnes volontaires et disponibles car il est dommage que les parents soient sous représentés aux réunions.

Pour représenter les parents aux conseils de classe, il n'est pas obligatoire d'être sur la liste des élections au Conseil d'Administration mais simplement d'être adhérent à l'ALPEC et désigné par l'association.

Cette année, l'Alpec est uniquement présente au collège Montaigne.

Avant la rentrée, le CA se posera la question de savoir s'il est envisageable de rebâtir des listes dans les autres collèges, au lycée Jules Ferry et au lycée Simone Weil.

Un problème est rencontré avec un professeur de maths au collège Montaigne (tenue de la classe, enseignement). Il a été suggéré de favoriser le dialogue entre les parents d'élèves, la principale Mme Charlot et le professeur de maths. Une entrevue semble préférable à l'envoi d'un courrier.

Il a aussi été signalé qu'un tract religieux a été distribué au collège par un élève.

6 – Budget prévisionnel

Budget adopté à l'unanimité : voir ci-dessous



Association Laïque des Parents d'Élèves
de Conflans Sainte-Honorine

ANNEE 2014
BUDGET PREVISIONNEL

Rubriques	Débit		Crédit
Adhésions			450.00
Dons et divers	80.00		0.00
Fournitures	250.00		
Tirages	1 600.00		
Frais postaux	10.00		
Subvention municipale			1 000.00
Assurance	187.00		
Frais bancaire	20.00		
Sous-total	2 147.00		1 450.00
Résultat	-697.00		
Total général	1 450.00		1 450.00

Approuvé à l'unanimité
en AF du 26/05/14

7 - Questions diverses

Il est possible d'enrichir le site www.alpec.fr en envoyant vos documents (CR de conseil d'école ...) à Cécile Demathieu (cdemathieu@aol.com).

Pour rappel, l'adresse mail de l'Alpec est alpec.conflans@gmail.com.

L'assemblée s'est terminée à 23 h 40 par le verre de l'amitié.